

120^{ème} Assemblée et réunions connexes Addis-Abeba (Ethiopie), 5 - 10 avril 2009



Comité exécutif
Point 6
Conseil directeur
Point 10

EX/254/6a)-R.1 CL/184/10-R.1 28 février 2009

RESULTATS FINANCIERS DE L'EXERCICE 2008

Rapport financier et Etats financiers vérifiés

Table des matières

	<u>rag</u>
Introduction	
Recettes en 2008	2
Dépenses en 2008	4
Analyse des dépenses par division	4
Analyse des dépenses par objet de dépense	7
Analyse des dépenses selon le sexe	8
Dépenses d'équipement	8
Caisse des pensions du personnel	8
Recommandations	
Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers	9
Avis du Vérificateur extérieur des comptes	10
Etat de la situation financière	11
Etat des résultats financiers	12
Etat des flux de trésorerie	13
Notes explicatives des états financiers	13
Annexe 1 - Dépenses par programme et catégorie de dépense	
Annexe 2 - Résultats des programmes pour 2008	

Introduction

En 2008, le monde a connu une crise financière et a basculé dans la récession économique. L'UIP, qui n'était pas à l'abri des aléas de l'économie mondiale, a réalisé des économies imprévues sur ses dépenses en dollars E.-U., des pertes sur ses avoirs en euros et des pertes sur ses placements. Au cours de l'exercice, les recettes ont été supérieures de CHF 582 148 aux dépenses de fonctionnement. Toutefois, après constitution d'une provision pour pertes actuarielles au titre de la Caisse de prévoyance résiduelle, le Fonds de roulement a été amputé de CHF 713 852. Le Fonds de roulement se situe à présent à 27 pour cent de son niveau cible envisagé par le Comité exécutif.

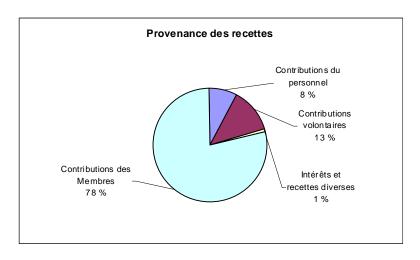
Dans les pages suivantes, on explique en détail les recettes et les dépenses de l'UIP en 2008, en particulier lorsqu'elles s'écartent du budget.

Tableau 1 - Recettes et dépenses de 2008 par rapport au budget (en CHF)

	Poste	Budget révisé	Effectives	%	Dépassement/ Sous- utilisation
	Recettes				
1	Contributions des parlements membres	11′354′900	11′507′755	101%	152′855
2	Contributions du personnel	1′255′900	1′176′484	94%	(79'416)
3	Contributions volontaires	7′450′000	1′852′342	25%	(5'597'658)
4	Intérêts	75′000	75′237	100%	237
5	Divers	70′600	39′417	56%	(31′183)
	Recettes totales	20′206′400	14'651'235	73%	(5′555′165)
	Dépenses				
1	Cabinet du Secrétaire général	1′190′500	1′220′807	103%	30′307
2	Assemblées et relations avec les Membres	2′782′900	2′784′456	100%	1′556
3	Promotion de la démocratie	3′713′800	3'487'751	94%	(226'049)
4	Relations extérieures	2′356′500	2′314′828	98%	(41'672)
5	Coûts directs des projets	7′450′000	1′736′991	23%	(5′713′009)
6	Services administratifs	2′366′600	2′371′870	100%	5′270
7	Provision pour créances douteuses	114′900	0	0%	(114′900)
8	Subventions	55′000	51′184	93%	(3'816)
9	Réserves et provisions	101′200	101′200	100%	0
	Dépenses totales de fonctionnement	20′131′400	14′069′087	70%	(6'062'313)
	Excédent de fonctionnement	75′000	582′148		507′148
	Perte actuarielle		(1'296'000)		
	Résultat		(713'852)		

Recettes en 2008

Tirées à la hausse par une augmentation de 34 pour cent des contributions volontaires, les recettes ont augmenté de 6,2 pour cent en 2008 pour atteindre CHF 14 651 235. Leurs principales sources sont les contributions des Membres, les contributions volontaires et celles du personnel. Des montants plus modestes proviennent des intérêts et d'autres sources, notamment la location de la salle de conférence et la vente de publications.



1. Contributions des Parlements membres

En 2008, les contributions des 163 Membres et Membres associés mises en recouvrement s'élevaient à CHF 11 507 755, après prise en compte des affiliations de l'Iraq, de la Mauritanie, du Timor-Leste, du Lesotho, d'Oman, des Comores, de la Sierra Leone, de la Palestine et du Comité interparlementaire de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. Sur ce total, CHF 594 553 n'avaient pas été recouvrés à la fin de l'exercice 2008. En pourcentage, 5,2 pour cent des contributions à recevoir pour l'année étaient encore dues, soit un chiffre inférieur aux exercices précédents. A la fin 2008, 33 Membres et Membres associés étaient débiteurs de contributions. Parmi les Membres débiteurs d'arriérés, sept risquent d'être privés de leurs droits de vote en vertu de l'Article 5.2 des Statuts, si vote il y a, et quatre sont passibles de suspension en vertu de l'Article 4.2. La situation s'est légèrement améliorée par rapport à celle que l'on constatait fin 2007.

2. Contributions volontaires

Le Secrétaire général a lancé pour 2008 un appel à contributions volontaires d'un montant de CHF 7,5 millions pour un programme d'activité visant à promouvoir la paix, la démocratie et la gouvernance dans le monde. La stratégie de mobilisation des ressources conçue à cette fin vise à nouer des partenariats avec des donateurs partageant les objectifs de l'UIP qui soient en mesure de fournir un financement pluriannuel stable et prévisible.

Au début de 2008, les engagements des donateurs s'élevaient à un total de CHF 1,4 million. Pendant l'année, l'UIP a reçu l'assurance qu'un montant supplémentaire de CHF 2,9 millions lui serait versé, sous réserve de conditions spécifiques énoncées dans des accords. Dans l'intervalle, CHF 1,8 million a été dépensé et le délai fixé pour l'utilisation de CHF 0,1 million de fonds promis a expiré. A la fin de l'exercice, le solde des fonds promis par des donateurs était de CHF 2,4 millions.

En 2008, l'UIP a encaissé au total CHF 1 852 342 de contributions volontaires. Ce montant est inférieur au budget mais il est supérieur à la moyenne historique et représente une augmentation de 34 pour cent par rapport à l'exercice précédent.

3. Contributions du personnel

L'imposition interne des traitements du personnel représente 8 pour cent des recettes. Les taux d'imposition du personnel sont fixés par la Commission de la fonction publique internationale sur la base des taux d'imposition moyens en vigueur à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne. Le taux d'imposition réel du personnel de l'UIP va de 24 pour cent pour les traitements les plus bas à 32 pour cent pour le traitement le plus élevé.

Les recettes provenant des contributions du personnel ont subi le contrecoup de la faiblesse du dollar E.-U. puisque les traitements et les contributions du personnel sont exprimés en dollars. En moyenne, au cours de l'année, le cours du dollar en francs suisses était de 7 pour cent inférieur à ce qui était prévu au budget. C'est essentiellement pour cette raison que les contributions du personnel étaient inférieures de 6 pour cent au montant budgété.

L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux employés tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. En 2008, une somme de CHF 52 614 a été remboursée à ceux des membres du personnel qui avaient payé des impôts à la France et aux Etats-Unis, ce qui a réduit d'autant les recettes nettes provenant des contributions du personnel.

4. Intérêts et recettes diverses

En 2006, certaines sommes ont été investies dans un fonds commun de placement équilibré en vue d'accroître le rendement du Fonds de roulement par une diversification. Toutefois, en raison de l'effondrement de la valeur des actions en 2008, ces placements se sont traduits par une moins-

value. Il se trouve que la plus grande partie des fonds qui n'était pas immédiatement nécessaire a été investie dans des dépôts à terme ayant produit un rendement modeste. En conséquence, les placements ont produit globalement un rendement net de CHF 75 237 correspondant exactement à ce qui était budgété Conformément au Règlement financier révisé, ce rendement a été comptabilisé dans les recettes générales.

La vente de publications, la location de salles et une annulation de contrat de location ont généré d'autres recettes modestes.

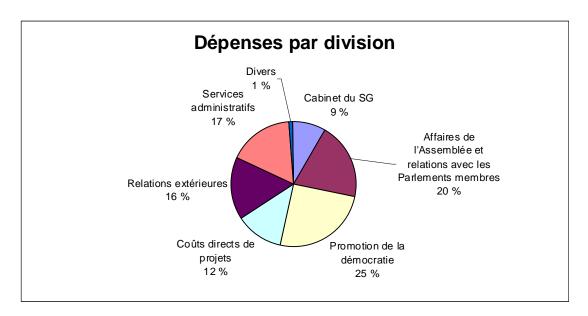
Dépenses en 2008

En 2007, le Conseil directeur a approuvé à Genève des crédits d'un montant de CHF 20 131 400 pour le budget de fonctionnement 2008. Les dépenses effectives de l'exercice se sont élevées à CHF 14 069 087, soit CHF 6 062 313 de moins que le budget. Cet écart s'explique essentiellement par des changements apportés au programme et par des économies imprévues :

- Projets : divers projets de promotion de la paix, de la démocratie et de la gouvernance mondiale ont été différés faute de contributions volontaires.
- Promotion de la démocratie : certaines activités ont été réduites ou différées.
- Opérations en devises : en raison de la faiblesse du dollar, les opérations dans cette monnaie se sont traduites par des dépenses moindres en francs suisses. C'est particulièrement vrai pour la Division des relations extérieures, qui a de nombreuses activités à New York.
- Créances douteuses : le prompt versement de leurs contributions par la plupart des Membres a rendu inutile la provision pour créances douteuses en 2008.

Analyse des dépenses par division

Près des trois quarts des dépenses de fonctionnement sont consacrées aux activités de trois divisions : a) Affaires de l'Assemblée et relations avec les parlements membres, b) Promotion de la démocratie, et c) Relations extérieures, ainsi qu'à des projets non récurrents tributaires de contributions volontaires. Le Cabinet du Secrétaire général et les services administratifs, y compris les locaux des bureaux et les fournitures du Secrétariat, absorbent 26 pour cent des ressources.



1. Cabinet du Secrétaire général

Les frais de fonctionnement du Cabinet du Secrétaire général se sont élevés à CHF 1 220 807, ce qui est légèrement supérieur au budget en raison de la tenue d'une session extraordinaire du Comité exécutif.

2. Affaires de l'Assemblée et relations avec les Parlements membres

Les dépenses totales au titre des Assemblées et autres réunions de l'UIP, ainsi que celles concernant le personnel spécialement chargé de leur organisation, ont été de CHF 2 784 456, soit le montant inscrit au budget. Des économies ont été réalisées lors de la 118ème Assemblée au Cap mais la 119ème Assemblée, tenue à Genève, a coûté plus cher que prévu en raison des services de sécurité auxquels on a dû avoir recours.

On trouvera des données comparatives dans les tableaux ci-dessous.

Tableau 2 - Coûts comparatifs de la première Assemblée (en CHF)

Poste	Le Cap 2008	Nusa Dua 2007	Nairobi 2006	Manille 2005
Heures supplémentaires du personnel permanent	40 142	29 412	27 309	36 524
Pers. temp./services contractuels	461 111	511 160	450 249	548 857
Frais de voyage et connexes	202 040	194 123	160 164	203 387
Fret/communication	24 821	36 210	19 464	31 803
Fournitures/matériel/services	7 611	12 550	1 161	2 668
Publications	44 229	54 907	56 382	48 659
Cadeaux/frais de représentation	1 377	1 339	1 412	1 588
Total des dépenses	781 331	839 701	716 141	873 486

Table 3 - Coûts comparatifs de la seconde Assemblée (en CHF)

Poste	Genève 2008	Genève 2007	Genève 2006	Genève 2005
Heures supplémentaires du personnel permanent	17 233	23 724	25 413	24 891
Pers. temp./services contractuels	237 457	238 825	275 474	279 500
Frais de voyage et connexes	13 941	23 057	9 691	18 742
Fournitures/matériel/services	118 787	81 546	70 123	56 672
Publications	28 067	40 750	29 834	29 684
Cadeaux/frais de représentation	6 550	6 501	13 031	6 486
Total des dépenses	422 035	414 403	423 566	415 975

3. Promotion de la démocratie

La Division de la promotion de la démocratie a encouru des dépenses totales de CHF 3 487 751, soit 94 pour cent du crédit ouvert. La Division regroupe quatre unités de programme : Coopération technique, Centre de ressources documentaires, Droits de l'homme et Partenariat entre hommes et femmes.

Les dépenses au titre de la coopération technique et du Bureau du Directeur, soit CHF 1 176 682, étaient inférieures au crédit ouvert parce que les sommes consacrées à la mise au point de projets et aux bons offices étaient inférieures à ce qui était prévu et parce que la réunion sur le Plan d'action de Bruxelles n'a pas eu lieu.

Les dépenses du Centre de ressources documentaires, qui s'établissent à CHF 475 806, étaient inférieures au crédit ouvert parce que le volume des traductions externalisées et le recours à des consultants n'ont pas été aussi élevés que prévu. En particulier, la publication d'une analyse des

programmes d'introduction à la vie parlementaire a été retardée. Certaines des ressources disponibles ont été réaffectées à la promotion de la Journée internationale de la démocratie.

Les dépenses du Programme des droits de l'homme des parlementaires, soit CHF 1 109 876, étaient légèrement supérieures au budget en raison des frais de déplacement de membres du Comité et des frais de déplacement liés à des missions/à l'observation de procès.

Le Programme du partenariat entre hommes et femmes a dépensé CHF 725 386, soit moins que le budget. Certaines activités, en particulier les activités liées à la protection de l'enfance, ont été moins coûteuses que prévu grâce à l'appui fourni par des partenaires. L'étude sur le thème "Volontariat et législation" a été différée.

4. Relations extérieures

Les dépenses de la Division des relations extérieures, soit CHF 2 314 828, étaient inférieures au budget. Les dépenses de cette division comprennent le coût des informations et communications en provenance de Genève, le coût de fonctionnement du Bureau de l'Observateur permanent à New York ainsi que le coût de la tenue de réunions avec les Nations Unies, les organisations de Bretton Woods et le Congrès des Etats-Unis d'Amérique.

Dans les dépenses du Bureau de l'Observateur permanent, qui s'établissent à CHF 1 026 301, sont compris le coût de manifestations tenues à Washington et à New York et la réunion du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies. Globalement, le coût du Bureau de l'Observateur permanent est inférieur au budget (92 pour cent) en raison de la faiblesse du dollar E.-U. par rapport au franc suisse.

Le coût des services liés à l'information, y compris le site Web de l'UIP, était de CHF 1 081 807, ce qui est très proche du montant budgété (99 pour cent). Le service d'information a pu mettre en œuvre diverses autres activités de promotion de la première Journée internationale de la démocratie sans dépasser l'enveloppe budgétaire. A la fin de l'exercice, une évaluation de la prestation et de l'organisation des services d'information a été conduite par un consultant externe.

La session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est tenue à un moment où l'avenir du Cycle de Doha est incertain en raison des divergences de position des membres de l'OMC sur les questions clés, notamment l'agriculture, l'accès aux marchés non agricoles, et les services. Le coût de la session a été supérieur au crédit ouvert en raison des coûts liés à la location des installations de conférence, à l'interprétation et à la publication du rapport.

5. Coûts directs de projets

En 2008, l'UIP a exécuté plusieurs projets touchant à la promotion de la paix, de la démocratie et de la gouvernance mondiale avec le concours de contributions volontaires. Parmi ces projets figurent des séminaires, la fourniture d'assistance technique à des pays en développement et la production de guides parlementaires. Les coûts directs de projets ont atteint en 2008 un total de CHF 1 736 991. Le solde des contributions volontaires, CHF 115 351, a servi à subvenir aux coûts indirects de projets, liés à l'administration et à la comptabilité par exemple.

On trouvera une liste détaillée des accords de financement, des contributions volontaires et des dépenses de projets dans les notes explicatives des états financiers (Note 5).

6. Services administratifs

Les dépenses au titre des services administratifs, à savoir finances, administration et locaux, se sont élevées à CHF 2 371 870, soit presque exactement le montant inscrit au budget. La Division a enregistré une perte de change non négligeable résultant principalement de la dépréciation des fonds libellés en euros lorsqu'ils ont été comptabilisés en francs suisses. On a par ailleurs constaté une augmentation des dépenses d'affranchissement des publications envoyées aux Membres et des

dépenses de chauffage. Des économies réalisées sur d'autres achats de services ont en partie compensé cette augmentation.

7. Provision pour créances douteuses

La provision pour créances douteuses est un montant mis de côté pour couvrir la passation par pertes et profits des sommes à recevoir lorsque toutes les démarches de recouvrement n'ont pas abouti. Le montant requis pour cette réserve est calculé en fonction de la durée des arriérés de contributions en clôture d'exercice. Plus la durée de l'arriéré est longue, plus la passation par pertes et profits devient probable. Une dotation annuelle à la provision permet de financer intégralement la réserve et de couvrir les défaillances probables de Membres.

Dans l'ensemble, les Membres de l'UIP ont été plus prompts à verser leurs contributions que durant les exercices précédents. En particulier, les Parlements du Kirghizistan et du Nicaragua ont versé l'intégralité d'importants arriérés de contributions. A la clôture de l'exercice 2008, la réserve était de CHF 236 730, soit 16 pour cent du montant total à recevoir des Membres. La réserve est donc mieux approvisionnée qu'il y a un an et une contribution à cette réserve n'est pas nécessaire.

8. Subventions et dotations des réserves

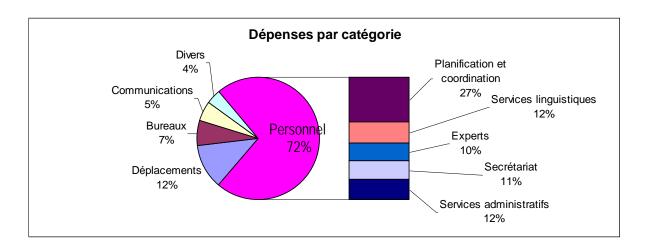
La subvention annuelle à l'Association des Secrétaires généraux des parlements était de CHF 51 184, par rapport à un budget de CHF 55 000.

Une première dotation de CHF 55 000 a été versée à une réserve pour gros travaux de réfection du Siège de l'UIP, conformément à une décision prise par le Conseil directeur en septembre 2001. Un montant de CHF 12 306 a été prélevé sur cette réserve pour le remplacement de matériel usagé de climatisation des serveurs informatiques.

Conformément à la décision prise par le Conseil directeur à Genève en 2007, un montant de CHF 46 200 a été prélevé sur la réserve aux fins de compenser les émissions de CO₂ et d'atténuer l'impact environnemental des activités de l'UIP. En 2008, les déplacements officiels financés par le budget ordinaire ont généré des émissions estimées à 876 tonnes.

Analyse des dépenses par objet de dépense

Les traitements et salaires et la rémunération de services rendus représentent la plus grosse part des dépenses de fonctionnement. Ces décaissements effectués pour le personnel sont répartis, selon la fonction, entre activités de planification et de coordination, services linguistiques, administration, services de secrétariat et conseils d'experts. Les autres postes de dépense sont les déplacements, les locaux professionnels, les communications et divers coûts. On trouve à l'<u>Annexe I</u> des états financiers une ventilation plus détaillée des dépenses.



Analyse des dépenses en fonction du genre

Des femmes participent à toutes les activités de l'UIP. Cependant, certaines des dépenses annuelles de fonctionnement sont directement affectées au renforcement de la présence des femmes en politique et à la promotion du partenariat entre hommes et femmes. Les tableaux suivants donnent une indication de la représentation des femmes au Secrétariat et des dépenses expressément consacrées à la promotion de la parité, en termes absolus, relatifs et comparatifs. La section du Rapport financier consacrée aux résultats (page 22) montre dans quelle mesure les activités principales ont eu des répercussions sur l'égalité entre hommes et femmes.

Du fait de promotions et de recrutements, les femmes sont plus nombreuses que les hommes au Secrétariat, hormis aux postes de cadres les plus élevés. Les dépenses ciblant les femmes ont augmenté par rapport à 2007 et aux années précédentes, en termes à la fois réels et relatifs.

Représentation au Secrétariat	200	8	2007	
Representation au Secretariat	Nombre	%	Nombre	%
Femmes dans le personnel - Services administratifs	13	87 %	13	87 %
Femmes dans le personnel – Cadres	13,5	52 %	13,5	52 %
Femmes dans le personnel – Total	26,5	65 %	26,5	65 %
Femmes recrutées en cours d'exercice	2	100 %	0,5	33 %
Femmes promues en cours d'exercice	1	100%	0	0 %

Sommes expressément affectées à l'égalité entre hommes et	2008		2007	
femmes	CHF	%	CHF	%
Personnel	572 467	6 %	562 754	6 %
Biens et services	152 919	5 %	121 993	5 %
Coûts (directs et indirects) de projets	761 286	44 %	342 119	25 %

Dépenses d'équipement

En 2008, une somme de CHF 48 048 a été dépensée en mobilier et en matériel. Elle couvre le remplacement normal de certains matériels informatiques dépassés. Une somme de CHF 39 480 a été investie dans l'achat d'un minibus pour le transport des délégués.

Caisse des pensions du personnel

Une caisse résiduelle honore les engagements de retraite au bénéfice des anciens employés de l'UIP déjà à la retraite. Cette caisse de prévoyance résiduelle en faveur du personnel de l'Union interparlementaire, garantie par l'UIP, s'est engagée à verser une pension donnée à chaque retraité ou à ses survivants en fonction de divers critères, notamment le nombre d'années de service et le traitement en fin de carrière. L'UIP s'est également engagée vis-à-vis de certains membres du personnel actif à verser une pension pouvant aller jusqu'à deux ans, couvrant la période entre l'âge du départ à la retraite et le début du versement de la pension par la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU).

En 2008, les marchés boursiers dans le monde entier se sont effondrés et de nombreux fonds de pension ont perdu de l'argent. Les investissements de la Caisse de prévoyance résiduelle de l'Union interparlementaire n'ont perdu que 12 pour cent de leur valeur parce que la Caisse avait investi prudemment. Au début de l'année, 66 pour cent des actifs de la Caisse étaient investis en obligations et liquidités, contre seulement 34 pour cent en actions et placements alternatifs. Au cours de l'année, la Caisse a versé plus d'un million de francs suisses à ses retraités, et les retraités étant plus âgés d'une année, le passif actuariel de la Caisse en a été réduit.

Au 31 décembre 2008, la valeur de la Caisse de prévoyance à des fins actuarielles était de CHF 12,4 millions. Le passif actuariel de la Caisse de pensions se répartit comme suit :

1) Les retraités actuels

La Caisse de prévoyance compte 12 retraités, dont l'âge va de 61 à 87 ans. Le coût annuel de leurs pensions s'élève à un 1,1 million de francs suisses et le retraité le plus jeune a une espérance de vie de 24 ans. Sur la base des tableaux d'espérance de vie de 2007, et d'un taux d'actualisation de 3 pour cent, la valeur totale actuelle des pensions de ces retraités et de leurs survivants est de CHF 13,2 millions.

2) Les droits acquis

Dix membres du personnel actif devraient partir à la retraite normalement à 60 ans mais ne recevront de pension de la CCPPNU qu'à partir de l'âge de 62 ans. La valeur actuelle des pensions partielles au profit de ces employés entre 60 et 62 ans s'élève à CHF 0,6 million.

Selon les estimations, le régime de retraite résiduel est financé à 90 pour cent, comparé à 99 pour cent l'année précédente. Le passif net estimé de CHF 1 386 000 figure au bilan de l'UIP. Lesdites estimations dépendant de la longévité des retraités, de la rentabilité des placements de la Caisse, du taux d'inflation et des plans de retraite individuels, il faudra les revoir annuellement. Si les marchés boursiers se redressent, le passif inscrit au bilan de l'UIP diminuera.

Recommandations

- Conformément à l'article 13.3 du règlement financier, il est recommandé au Conseil directeur d'approuver la gestion financière de l'Union interparlementaire et les résultats financiers pour 2008.
- 2) Il est en outre recommandé au Conseil directeur d'approuver une dépense de CHF 12 306 prélevée sur la réserve pour gros travaux en vue du remplacement du matériel de climatisation usagé pour la pièce qui abrite les serveurs informatiques au Siège de l'UIP.

Responsabilité de la Direction en matière de rapports financiers

La Direction de l'Union interparlementaire répond de la fiabilité, de l'intégrité et de l'objectivité des états financiers et du rapport financier annuel présentés ici. Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables internationales pour le secteur public. Au besoin, les états indiquent des montants qui sont fondés sur des estimations et des jugements de la direction. Pour l'aider à s'acquitter de ses responsabilités, un système de contrôles comptables internes a été mis en place pour garantir raisonnablement que les états financiers sont exacts et fiables et que les actifs sont préservés.

Il appartient au Conseil directeur d'approuver les états financiers annuels. Le Conseil directeur a délégué certaines responsabilités aux vérificateurs internes, notamment celles d'examiner les états financiers annuels et de rencontrer la Direction et le Vérificateur extérieur, s'il y a lieu, pour traiter de questions relatives à la présentation des rapports financiers.

Ces états financiers ont été vérifiés par le Vérificateur extérieur nommé par le Comité exécutif.

Anders B. Johnsson Secrétaire général John Piper Directeur de la Division des services administratifs

Avis du Vérificateur extérieur des comptes

En exécution du mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à l'examen des comptes de l'Union interparlementaire, arrêtés au 31 décembre 2008.

La comptabilité m'a été dûment remise au Siège de l'UIP. Mon travail a consisté à vérifier les opérations de recettes et de dépenses de l'exercice financier, ainsi que le contenu du bilan, et à procéder à un examen général, par pointage et sondage, des documents comptables et d'autres pièces justificatives, dans la mesure où cela m'a paru nécessaire dans les circonstances données. Il a consisté également à m'assurer des pratiques et procédures administratives là où elles pouvaient avoir des incidences financières.

Je certifie que les comptes et états financiers rendent fidèlement compte des opérations financières de l'Organisation en 2008 et de sa situation financière à la fin de l'année 2008.

Vas Cho lialle

Lars Christian Møller Directeur général adjoint Riksrevisjonen (Norvège)

Etat de la situation financière

au 31 décembre 2008 En CHF (francs suisses)

	2008	2007
ACTIF	2000	2007
Encaisse	25 646	38 329
Liquidités en dépôt	2 758 255	1 388 697
Dépôts à terme	5 488 851	5 057 037
Investissements	1 384 071	1 521 103
	9 656 823	8 005 166
Compte des sommes à recevoir		
des Membres (Notes 3 & 4)	769 629	1 105 877
du personnel	31 673	39 053
d'autres Organisations (<u>Note 5</u>)	27 833	22 463
remboursements d'impôts	69 457	40 792
autres (<u>Note 3b</u>)	168 070	172 434
	1 066 662	1 380 619
Charges constatées d'avance (Note 6)	72 851	58 105
Inventaire des cadeaux officiels	15 056	23 390
Actifs immobilisés (Note 7)		
Bâtiments et terrain	9 356 495	9 356 495
Mobilier	<i>774 7</i> 04	1 041 862
Matériel informatique	276 152	
Véhicules	78 534	
moins amortissements cumulés	(2 001 106)	(1 684 651)
	8 484 779	8 713 706
Total de l'actif	19 296 171	18 180 986
PASSIF ET RESERVES		
Comptes des sommes à payer et des charges à payer	576 172	506 193
Avances de donateurs (<u>Note 5</u>)	1 287 629	1 070 148
Avances de Membres	786 255	572 729
	2 650 056	2 149 070
Emprunts (Note 0)		
Emprunts (<u>Note 9</u>) Exigible à court terme	189 600	189 600
A long terme	8 152 800	8 342 400
Passif de la Caisse de prévoyance (Note 10a)	1 386 500	90 000
Passif différé (<u>Note 10b</u>)	1 691 570	1 558 813
Total du passif	14 070 026	12 329 883
Fonds réservés (Note 12)	143 894	55 000
Fonds de roulement (après contribution)	5 082 251	5 796 103
Total du passif et des réserves	19 296 171	18 180 986

Etat des résultats financiers

pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 En CHF (francs suisses)

		2008	2007
Re	cettes		
1	Contributions des Parlements membres	11 507 755	11 060 266
2	Contributions du personnel (Notes 2f), 14)	1 176 484	1 220 985
3	Contributions volontaires (Notes 5, 15)	1 852 342	1 383 395
4	Intérêts (Note 8)	75 237	117 222
5	Divers (Note 16)	39 417	10 267
	Recettes totales de fonctionnement	14 651 235	13 792 135
Dé	penses		
1	Cabinet	1 220 807	1 169 266
2	Assemblées et relations avec les Parlements membres	2 784 456	2 849 840
3	Promotion de la démocratie	3 487 751	3 528 468
4	Relations extérieures	2 314 828	2 041 365
5	Coûts directs au titre des projets (Notes 5, 15)	1 736 991	1 350 000
6	Services administratifs	2 371 870	2 214 160
7	Provisions pour créances douteuses	0	277 075
8	Subventions	51 184	48 021
9	Réserves et provisions (Notes 10, 12)	101 200	55 000
	Dépenses totales de fonctionnement	14 069 087	13 533 195
Exc	cédent/(déficit) de fonctionnement	582 148	258 940
Ga	ins/Pertes actuarielles au titre de la Caisse des pensions	(1 296 000)	(90 000)
Mo	ouvement net sur le Fonds de roulement	(713 852)	128 845
Foi	nds de roulement, en début d'exercice	5 796 103	5 627 163
Fo	nds de roulement, en fin d'exercice	5 082 251	5 796 103

Etat des flux de trésorerie

pour l'exercice clos au 31 décembre 2008 En CHF (francs suisses)

	2008	2007
Solde d'ouverture	8 005 166	6 955 333
Disponibilités provenant des (dépensées en) opérations		
Excédent de fonctionnement	582 148	168 940
plus dépenses comptables	538 107	577 645
Modifications des sommes à recevoir	324 737	(80 522)
Modifications des stocks et charges constatées d'avance	(6 413)	(14 552)
Modifications des sommes à payer	490 206	669 919
Total des disponibilités provenant des opérations	1 928 785	1 321 430
Disponibilités utilisées dans le financement des activités		
Prêt de la (remboursement à la) Confédération helvétique	(189 600)	(189 600)
Changement du solde du Fonds d'affectation spéciale	0	(35 609)
Total des disponibilités provenant du financement	(189 600)	(225 209)
Disponibilités dépensées en investissements		
Autres actifs	(87 528)	(46 388)
Total des disponibilités dépensées en investissement	(87 528)	(46 388)
Solde de clôture	9 656 823	8 005 166

Notes explicatives des états financiers

1. Nature de l'Organisation

L'Union interparlementaire est l'organisation internationale des Parlements des Etats souverains et a un caractère interétatique qui lui est propre. Elle est le foyer de la concertation interparlementaire dans le monde. Depuis 1889, elle œuvre en vue de la paix et de la coopération entre les peuples et en vue de l'affermissement des institutions représentatives. Elle partage les objectifs de l'Organisation des Nations Unies, où elle a un statut officiel d'observateur, et œuvre en étroite coopération avec elle. Elle coopère également avec les organisations interparlementaires régionales et avec les organisations internationales, intergouvernementales et non gouvernementales, qui s'inspirent des mêmes idéaux.

L'UIP est une organisation internationale parlementaire, politique et représentative et une personne morale au regard du droit international. Elle est représentative par nature et dans son organisation et régie par le droit, en l'occurrence ses Statuts et Règlements. Les Etats et les organisations internationales qui traitent avec elle reconnaissent qu'elle a pouvoir et qualité pour agir sur le plan international, dans les limites de son mandat, comme l'organisation internationale des parlements.

Depuis le 1er janvier 2005, l'UIP est affiliée à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Le "Règlement financier de l'Union interparlementaire" est l'instrument général qui régit la gestion financière de l'UIP.

2. Pratique comptable et base de présentation

Les états financiers ont été établis dans le respect des normes comptables internationales pour le secteur public, applicables à une organisation dont on peut supposer qu'elle continuera à fonctionner dans un avenir prévisible et sera en mesure de réaliser ses actifs et de remplir ses engagements dans le déroulement normal de son activité.

a) Comptabilisation des recettes

Les contributions sont inscrites comme recettes lorsqu'elles deviennent dues. Les autres recettes le sont lorsque les services sont rendus ou les produits expédiés.

Les contributions volontaires, les intérêts perçus et les contributions des nouveaux Membres ou Membres réaffiliés sont inscrits comme recettes.

b) Investissements

Les placements dans des fonds d'investissement sont comptabilisés à leur valeur boursière ou à leur valeur comptable, selon celle qui est la plus basse.

c) Stocks

Le stock des publications à distribuer est comptabilisé à une valeur réalisable nette nulle pour chaque exercice examiné. Les cadeaux officiels sont comptabilisés au prix d'acquisition.

d) Biens immobiliers, installations, matériel et amortissement

La valeur du bâtiment du Siège et du matériel de bureau est comptabilisée au prix coûtant, qui inclut les intérêts et les frais de gestion du projet encourus pendant la construction ou l'acquisition. Les montants de toutes les subventions en capital sont déduits de l'investissement initial. L'UIP revoit la valeur de son bien immobilier, de ses installations et de son matériel à la fin de chaque période examinée pour déterminer si les valeurs de report sont réalisables et comptabiliser en dépenses les dépréciations éventuelles.

Les bâtiments et chaque catégorie de matériel sont amortis suivant la méthode linéaire sur leur durée de vie utile estimée, à savoir :

Catégorie	Durée de vie
Bâtiments	50 ans
Mobilier	10 ans
Véhicules	5 ans
Matériel et logiciels informatiques	4 ans

e) Impôts

Les deux Etats dans lesquels l'UIP a des bureaux, la Suisse et les Etats-Unis, lui ont expressément reconnu, comme organisation internationale, des privilèges et immunités. Elle jouit dans les deux pays du statut spécial des organisations internationales exemptées d'impôts. En Suisse, l'UIP est exemptée, en vertu de l'Accord de 1971, des impôts directs et indirects, fédéraux, cantonaux et communaux, et soumise aux mêmes droits que d'autres organisations internationales. Aux Etats-Unis, elle est exemptée des droits et impôts fédéraux directs en vertu de l'International Organizations Immunities Act et exonérée du paiement des taxes perçues par l'Etat de New York et des taxes locales sur les ventes et la consommation.

Tout impôt récupérable payé en Suisse ou aux Etats-Unis est comptabilisé comme somme à recevoir.

f) Imposition interne

Les traitements du personnel sont soumis à une imposition interne au bénéfice de tous les Parlements membres. Le montant brut des traitements du personnel est comptabilisé en dépenses, alors que la contribution du personnel est comptabilisée en recettes. Le montant de la contribution du personnel est fixé conformément au régime commun des traitements, indemnités et autres prestations des Nations Unies sur la base des taux d'imposition moyens à Genève, Londres, Montréal, New York, Paris, Rome et Vienne.

g) Pension et indemnités de départ à la retraite

L'UIP a une Caisse de prévoyance en faveur de son personnel qui a pris sa retraite avant 2005 et qui fonctionne comme une entité séparée et est administrée par un Comité de gestion propre. Le représentant de l'UIP au Comité de gestion présente chaque année un rapport verbal au Comité exécutif sur les activités de la Caisse de prévoyance.

Le personnel actif contribue à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies (CCPPNU). La responsabilité de l'UIP en ce qui concerne les retraites des employés actifs se limite aux contributions annuelles et à tout paiement décidé par la Caisse en cas de déficit.

Les autres indemnités de départ à la retraite acquises par les fonctionnaires sont constatées dans les dépenses de l'exercice au titre duquel elles ont été acquises (<u>Note 10</u>).

h) Conversions de et en monnaies étrangères

Le franc suisse est la monnaie de compte de l'UIP. Les recettes et dépenses provenant d'opérations en dollars E.-U. sont converties en francs suisses au taux de change de l'ONU pour le mois. Les transactions en euros sont converties en francs suisses au taux affiché par la Banque centrale européenne. Les transactions dans d'autres devises sont converties en francs suisses au cours au comptant indiqué sur Internet au moment de l'affichage. Les actifs et passifs monétaires sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les gains ou pertes de change provenant des opérations sont inscrits comme dépenses.

i) Estimations

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables internationales de l'IFAC pour le secteur public oblige la direction à faire des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes explicatives. Ces estimations reposent sur sa connaissance de l'évolution en cours et des initiatives que l'UIP peut prendre à l'avenir. Les résultats effectifs peuvent s'en écarter.

j) Consolidation

Les états financiers consolidés englobent les comptes de l'UIP et les comptes des projets de coopération technique exécutés au moyen de financements extérieurs. Toutes les transactions et tous les soldes intragroupes ont été éliminés lors de la consolidation.

k) Modifications comptables

Le passif actuariel net de la Caisse de prévoyance résiduelle est la différence entre la valeur actuarielle estimée de la Caisse et la valeur actuelle estimée des pensions futures. La valeur actuarielle de la Caisse a été calculée sur la base de la moyenne mobile sur trois ans de la valeur marchande des actifs de la Caisse en fin d'exercice. Le chiffre comparable pour 2007, calculé sur la base de la valeur marchande des actifs en fin d'exercice, n'a pas été recalculé.

3. Sommes à recevoir

a) A la fin de l'exercice, 33 Parlements membres ou Membres associés devaient des arriérés de contribution. Sept (ª) d'entre eux pouvaient être privés de leurs droits de vote en application de l'Article 5.2 des Statuts. Trois (b) Membres étaient passibles de suspension en vertu de l'Article 4.2 des Statuts.

Membres / Membres associés	2008	2007	2006	2005	Dette spéciale	Total
Afghanistan	20 600	1 410	_	_	_	22 010
Albanie	16 922	-	_	_	_	16 922
Bolivie ^a	21 610	22 400	5 823	_	_	49 833
Cambodge	20 129	-		_	_	20 129
Cap-Vert ^a	20 490	21 880	_	_	_	42 370
Comores	10 250	21000	_	_	_	10 250
Congo	20 600	17 752	_	_	_	38 352
Equateur	25 180	-	_	_	_	25 180
Gambie	20 490	11 685	_	_	_	32 17!
Guatemala	25 160	-	_	_	_	25 160
Guinée	20 600	_	_	-	-	20 600
Iran (République islamique d') ^a	90 200	95 220	_	_	_	185 420
Jamahiriya arabe libyenne	1 919	70 220	_	_	_	1 919
Liban	25 010	_	_	-	-	25 010
Libéria ^{a,b}	20 490	21 880	23 370	8 405	38 166	112 31
Maurice	22 080	-	-	-	-	22 080
Monténégro	20 600	_	_	-	-	20 600
Niger	2 492	-	-	-	-	2 492
Palaos	20 490	11 327	-	-	-	31 81
Palestine	10 250	-	_	_	-	10 250
Papouasie-Nouvelle-Guinée ^{a,b}	20 900	22 100	23 370	_	-	66 370
Paraguay	-	-	_	_	17 452	17 452
République démocratique du Congo	17 137	-	_	_	-	17 13
République populaire démocratique de Corée	24 150	-	-	-	-	24 150
Rwanda	1 615	-				1 61!
Sao Tomé-et-Principe ^a	20 490	21 880	-	-	-	42 370
Sierra Leone	10 250	-	-	-	-	10 250
Somalie ^{a,b}	20 490	21 880	23 370	-	-	65 740
Soudan	3 383	-				3 383
Tadjikistan	21 320	96	-	-	-	21 410
Togo	14 990	-	-	-	-	14 990
Parlement andin	1 576	-	-	-	-	1 576
Parlement latino-américain	2 690	2 340	-	-	-	5 030
Totaux 2008	594 553	271 850	75 933	8 405	55 618	1 006 359
Chiffres comparatifs 2007	783 571	325 122	94 783	50 911	88 220	
		m	oins créances doute	euses		(236 730
		S	omme nette à rece	voir des Membres		769 629

^a sous réserve des dispositions de l'Article 5.2 des Statuts

4. Provision pour créances douteuses

L'UIP a institué une provision pour créances douteuses. Cette provision est l'estimation la plus exacte possible des comptes, y compris les contributions des Membres, qui ont été comptabilisés comme recettes et constitués comme sommes à recevoir mais qui ne seront peut-être jamais reçues.

b sous réserve des dispositions de l'Article 4.2 des Statuts

b) L'UIP a avancé 20 000 euros à l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée. Ce prêt est remboursé en quatre versements annuels s'échelonnant jusqu'en 2011.

Au début de 2008, la provision pour créances douteuses s'élevait à CHF 236 730. Il n'y a pas eu de mouvement sur ce compte en 2008 et, à la fin de l'année, la provision était égale à 16 pour cent des arriérés des Membres.

	2008	2007
Solde d'ouverture	236 730	272 049
Réévaluation	-	1 478
Provision	-	277 075
Pertes statutaires	-	-
Pertes pour créances non recouvrables	-	(313 872)
Solde de clôture	236 730	236 730

5. Sommes à recevoir pour la coopération technique

L'Union interparlementaire reçoit des fonds de plusieurs donateurs pour l'exécution de diverses activités. Les versements totaux au titre de contributions volontaires en 2008 étaient de 1 852 342 CHF, dont 1 736 991 CHF de coûts directs. Les paiements anticipés de contributions volontaires s'élevaient au 31 décembre 2008 à un montant net de 1 259 796 CHF.

Projet	Organisation	Solde non dépensé d'engagements antérieurs	Nouvel engagement en 2008	Fonds employés en 2008	Solde d'engagement	(Avances) / sommes à recevoir
Guinée équatoriale	Guinée équatoriale	€ 178 661	€ 0	13 858	€ 164 803	(€ 164 803)
Total months	EC	6 470 004	€ 500 000	6 40.050	€ 500 000	(5. 404.000)
Total partiel	EUROS	€ 178 661	€ 500 000	€ 13 858	€ 664 803	(€ 164 803)
Pakistan		38 247	(8 671)	10 955	18 621	(18 621)
Timor-Leste	PNUD	106 918	(44 603)	62 315	-	3 060
Maldives		-	52 300	-	52 300	-
Violence à l'encontre des enfants	UNICEF	10 920	(4 344)	6 576	-	-
Secteur de la sécurité	DCAF	20 000	-	20 000	=	=
Séminaire sur le budget	ACIC	5 833	-		5 833	(5 833)
Guide sur l'apatridie	-HCR	36 527	-	-	36 527	(34 342)
Droits des personnes handicapées		25 112	-	25 112	-	-
"e-Parlement"	−Département _affaires éco. et	31 589	985	32 574	-	24 774
Carte des femmes dans les parlements		-	24 507	24 507	-	(2 213)
Burundi : femmes	-FNUD	290 890	(34 342)	195 371	61 177	(61 177)
	-FNOD	300 465	(34 595)	265 870	=	=
Droits de l'homme	DFAE	-	108 000	72 459	35 541	(17 541)
	Finlande	-	90 000	=	90 000	=
Programme d'appui mondial	SIDA	-	654 030	421 737	232 293	(232 293)
Questions de genre	Irish Aid	-	652 000	422 731	229 269	(229 269)
Genre et minorités	-CIDA	-	404 981	176 019	228 962	(228 962)
Réconciliation	CIDA	268 060	200 880	85 320	383 620	(182 740)
Mutilations génitales féminines	Norvège et autres	29 624	10 500	10 217	29 907	(29 907)
Total partiel	CHF	1 164 185	2 071 628	1 831 763	1 404 050	(1 015 064)
Total général	CHF	1 429 496	2 814 128	1 852 342	2 391 282	(1 259 796)
			Coûts indirects	(115 351)	Sommes à recevoir	27 833
			Coûts directs	1 736 991	Avances	(1 287 629)

6. Dépenses réglées d'avance

L'UIP a déjà réglé certaines dépenses qui se rapportent à 2009, telles que les loyers, les frais d'abonnement et les dépôts pour l'affranchissement mécanique. Ces débours ont été comptabilisés comme disponibilités à court terme.

7. Biens immobiliers, installations et matériel

- a) L'UIP a un Siège et une annexe au Grand-Saconnex, en Suisse. Cet immeuble est sis sur un terrain qui appartient au Canton de Genève mais dont l'usage est laissé à l'UIP pour les 44 années à venir. Un contrat de location de l'immeuble fait actuellement l'objet de négociations tripartites entre le Canton de Genève, l'Etat fédéral suisse et l'Union interparlementaire.
- b) L'UIP a entrepris des travaux de construction et de rénovation des immeubles pour un coût net de CHF 9 356 495 après déduction des dons reçus.
- c) L'amortissement est constaté conformément à la méthode décrite dans la note 2d). Un inventaire détaillé est tenu pour tous les matériels informatiques et logiciels au fur et à mesure de leur remplacement et modernisation réguliers, ce qui représente un investissement non négligeable.

	Bâtiments	et terrain	Mob	oilier		matique et de nication	Véhi	cules
Année	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Solde d'ouverture	8 420 845	8 607 975	217 699	322 776	67 350	68 828	7 810	15 621
Acquisitions	-	0	6 230	19 066	41 818	30 320	39 480	0
Amortissement	(187 130)	(187 130)	(93 399)	(124 143)	(28 115)	(31 798)	(7 810)	(7 810)
Solde de clôture	8 233 715	8 420 845	130 530	217 699	81 052	67 350	39 480	7 811
Report brut	9 356 494	9 356 495	774 704	768 473	276 152	133 962	78 533	39 053
Amortissement cumulé	(1 122 779)	(935 650)	(644 174)	(550 774)	(195 100)	(66 612)	(39 053)	(31 242
Report net	8 233 715	<i>8 420 84</i> 5	130 530	<i>217 699</i>	81 052	<i>67 350</i>	39 480	7 811

8. Rendement des placements

Conformément au Règlement financier et aux règles en matière de placements adoptées par le Comité exécutif, les fonds qui ne servent pas à couvrir des besoins immédiats sont investis dans un portefeuille de dépôts à terme et de fonds communs de placement diversifiés. En 2008, le rendement total des placements s'élevait à CHF 75 237.

	2008	2007
Intérêts	223,476	118,003
Plus-value (Moins-value)	(148,239)	(781)
Rendement total des placements	75,237	117,222

9. Dette de longue durée

L'Union interparlementaire a un emprunt de CHF 9 480 000, contracté auprès de la Confédération helvétique pour la construction et la rénovation des locaux du Siège, dont CHF 8 342 400 restent dus. C'est un prêt sans intérêt, d'une durée de 50 ans, qui arrivera à échéance en 2052.

Le capital à rembourser au cours de chacune des cinq prochaines années s'élève à :

Année	CHF
2009	189 600
2010	189 600
2011	189 600
2012	189 600
2013	189 600

10. Autres engagements à long terme

a) L'UIP garantit une caisse de prévoyance résiduelle qui versera les retraites de ses anciens fonctionnaires et d'une partie du personnel actuel, en fonction de différents critères, tels que le nombre d'années de service et le salaire au moment du départ à la retraite. Le passif actuariel, soit la différence entre la valeur marchande ajustée des actifs de la Caisse de prévoyance et la valeur actuelle des engagements au titre des pensions, est comptabilisé comme un passif net au bilan de l'UIP. La valeur marchande ajustée des actifs a été déterminée par l'application d'une moyenne mobile sur trois ans fondée sur la valorisation en fin d'exercice de la Caisse pour l'exercice en cours et les deux exercices précédents après ajustement pour le cash flow. L'estimation par la Direction de la valeur actuelle des engagements au titre des pensions se fait sur la base des tables d'espérance de vie en Suisse en 2007 et d'un taux d'actualisation de 3 pour cent. Le passif actuariel net inscrit au bilan est de 1 386 000 CHF.

Montant en CHF	2008	2007
Estimation de l'engagement actuariel	13 756 000	14 050 000
Actifs de la Caisse de prévoyance	12 370 000	13 960 000
Passif actuariel au titre des retraites	1 386 000	90 000

b) Selon les contrats qui la lient à son personnel, l'UIP est tenue de verser certaines indemnités en cas de départ à la retraite ou de cessation de service, notamment le remboursement des frais de déménagement et une prime de réinstallation. Les fonctionnaires sont également autorisés à accumuler et convertir en paiement jusqu'à 60 jours de congés annuels. Au 31 décembre 2008, le total des indemnités à payer au personnel s'élevait à :

Montant en CHF	2008	2007
Primes de réinstallation	623 596	541 947
Congés inutilisés	707 974	656 866
Remboursement de frais de déménagement	360 000	360 000
Total	1 691 570	1 558 813

11. Engagements et imprévus

a) Pour ses bureaux sis au 220, 42^{ème} rue Est à New York, l'UIP a un bail de neuf ans qui expire en 2012. Selon les projections, le loyer annuel de ce Bureau reviendra à :

Année	Montant négocié	Equivalent
2009	USD 124 968	CHF 130 717
2010	USD 127 852	CHF 133 733
2011	USD 130 803	CHF 136 820
2012	USD 11 004	CHF 11 510

12. Fonds réservés

a) L'Union interparlementaire a constitué une réserve pour financer les réparations importantes qui devront être réalisées au Siège de l'Organisation, dans l'avenir. En septembre 2001, le Conseil directeur a décidé de réserver un montant annuel de CHF 55 000 à ce titre, à compter de 2007. En 2008, ce fonds a été utilisé pour financer le remplacement de matériel de climatisation de la pièce abritant les serveurs informatiques.

	2008	2007
Solde d'ouverture	55,000	0
Versements	55,000	55,000
Dépenses	(12,306)	0
Solde de clôture	97,694	55,000

b) L'Union interparlementaire a institué une provision pour compenser ses émissions de carbone, en particulier celles qui sont produites par les déplacements officiels. En 2008, une somme de CHF 46 200 y a été versée pour compenser les émissions de 876 tonnes d'équivalents CO₂ au titre des activités financées par le budget ordinaire.

	2008	2007
Solde d'ouverture	0	0
Versements	46,200	0
Dépenses	(0)	0
Solde de clôture	46,200	0

13. Passif éventuel

- a) Plusieurs membres du personnel ont reçu des feuilles d'impôt du Ministère français de l'économie, des finances et de l'industrie sur les traitements qu'ils avaient perçus de l'UIP entre 2001 et 2007. L'UIP a l'obligation contractuelle de rembourser aux employés tout impôt national prélevé sur les traitements qu'elle leur a versés. Des pourparlers entre les autorités suisses et françaises pourraient aboutir à un règlement satisfaisant de la question d'imposition, qui est aussi portée devant le Tribunal administratif à Lyon (France).
- b) Le Siège de l'Union interparlementaire au Grand-Saconnex est implanté sur un terrain appartenant au Canton de Genève. Les négociations tripartites entre le Canton de Genève, la Fondation des immeubles pour les organisations internationales (FIPOI) et l'UIP sur les conditions du bail se poursuivent. En vertu de la proposition la plus récente, l'UIP signerait un contrat de sous-location auprès de la FIPOI lui donnant un droit d'occupation du terrain à titre gracieux jusqu'à 2052.

14. Contributions du personnel

a) La contribution perçue sur les traitements du personnel s'est élevée à un total de CHF 1 255 312. En exécution de ses obligations contractuelles, l'UIP a remboursé une somme de CHF 52 614, correspondant aux impôts sur le revenu réclamés par la France et les Etats-Unis, à certains membres du personnel dont le domicile fiscal se trouve dans ces pays.

	2008	2007
Contribution brute du personnel	1 229 098	1 255 312
Remboursements		
- France	52 005	29 777
- Etats-Unis d'Amérique	609	4 550
Total	52 614	<i>34 327</i>
Contribution nette du personnel	1 176 484	<i>1 220 985</i>

15. Dépenses d'appui aux programmes

L'UIP facture des dépenses d'appui aux programmes aux projets qu'elle exécute avec les fonds d'autres institutions. En 2008, elle a perçu des commissions d'un montant de CHF 115 351 sur des coûts directs de projet de CHF 1 736 991.

Recettes diverses

Sont comprises dans les CHF 39 417 de recettes diverses la vente de publications, la location de la salle de conférence et des recettes extraordinaires. L'UIP a enregistré des recettes extraordinaires de CHF 23 042 résultant de la résiliation d'un contrat de location d'espace de bureau à New York pour lequel une provision avait été faite lorsque le Conseil directeur a adopté la comptabilité d'engagement en 2002.

17. Montants comparatifs

Certains montants comparatifs ont été reclassés par souci de conformité à la présentation des états financiers adoptée pour l'exercice en cours.

Annexe 1 - Dépenses par programme et catégorie de dépense

	Programme	Personnel permanent	Personnel temporaire	Frais de voyage	Fournitures et services	Subventions ¹ et honoraires Divers ²	Total
1	Cabinet du Secrétaire général	897′971	10′861	218′263	63′712	30′000	1′220′807
2	Assemblées et relations avec les Parlements membres	1′585′435	701′898	234′735	262′389		2′784′456
3	Promotion de la démocratie	2′834′242	<i>77'</i> 591	263′672	312′246		3′487′751
4	Coûts directs de projets	298′112	25′779	859′569	514′614	18′338	1′736′991
5	Relations extérieures	1′553′774	139′057	99′220	522′777		2′314′828
6	Services administratifs	1′334′314	11′372	1′760	579′239	445′185	2′371′870
7	Virements de fonds			46′200		51′184 55′000	152′384
	TOTAL	8′503′847	966′558	1′723′418	2′275′556	99′522 500′185	14′069′087

¹ Subvention à l'ASGP comprise.

² Divers : amortissement, provision pour créances douteuses et pertes sur change et contributions aux réserves.

Annexe 2 - Résultats des programmes pour 2008

Cabinet du Secrétaire général

Objectif 1: Développer l'UIP en tant qu'organisation mondiale des parlements nationaux, une organisation politique unique en son genre, qui œuvre pour la paix, la démocratie et la coopération internationale par l'action parlementaire. Donner une dimension parlementaire à la coopération multilatérale et jouer ainsi un rôle central en comblant le déficit démocratique dans les relations internationales.

Résultats attendus	Indicateurs/Objectif	Résultats obtenus
Croître pour devenir une organisation des parlements vraiment universelle.	Nombre de Parlements membres de l'Organisation (150)	Huit parlements ont été affiliés à l'Organisation, ce qui porte le nombre total de Parlements membres à 154 en fin d'année.
Mobiliser l'action parlementaire sur des questions d'intérêt international. Nombre de cas dans lesquels le travail fait à l'UIP s'est traduit par une action de suivi dans les parlements.		Débats parlementaires, travaux législatifs et contrôle de l'action du Gouvernement sont abondamment reflétés dans le cadre du rapport annuel.
Faciliter le contrôle parlementaire des organisations internationales.	Nombre de cas dans lesquels il y a eu une interaction concrète entre les institutions multilatérales et les parlements travaillant à travers l'UIP(5).	Mission sur le terrain chargée d'évaluer le processus de réforme engagé à l'ONU; deux initiatives de collaboration avec l'OMS et l'UNICEF en matière de santé maternelle et infantile.
Bonne gestion de l'UIP.	Exécution du programme de travail approuvé	Presque toutes les activités de programme approuvées ont été exécutées.
Organes directeurs efficaces.	Documents d'appui fournis en temps utile Distribution des rapports et des comptes rendus dans les délais prescrits	Objectif pleinement atteint Objectif pleinement atteint
Participation plus équilibrée des hommes et des femmes, et souci de la parité dans toutes les activités de l'UIP.	Fonctions électives assumées par des femmes (33 %)	Progrès réguliers : des femmes ont été élues à 43 % des postes dans les commissions et groupes de travail. Toutefois, 12 % seulement des membres et suppléants des bureaux des trois Commissions permanentes sont des femmes et aucune femme n'a été nommée rapporteur.
Politique générale et directives données pour que les pratiques de l'Organisation préservent l'environnement à long terme.	Approbation par les organes directeurs	Les choix qui s'offrent à l'UIP pour compenser son empreinte carbone ont été présentés au Comité exécutif à sa 250ème session.

Objectif 2 : Promouvoir la paix et la sécurité de plusieurs manières, notamment en activant des mécanismes spéciaux de concertation sur la sécurité et la coopération.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Appui politique et technique apporté aux Nations Unies dans des situations d'après conflit.	Cas de coopération entre l'ONU et l'UIP (2)	Sierra Leone et Burundi
Une réunion du Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient.	Nombre de parlementaires israéliens et palestiniens y assistant (4)	Des parlementaires israéliens et palestiniens ont participé à une seule des deux réunions organisées par le Comité sur les questions relatives au Moyen-Orient
Une réunion du Groupe de facilitateurs concernant Chypre.	Nombre de participants des deux parties (4)	Les représentants de trois partis politiques d'un côté et de deux partis politiques de l'autre ont participé à la réunion.

Division des Affaires de l'Assemblée et des relations avec les Parlements membres

Objectif 1: Développer l'UIP en tant que foyer mondial de la concertation parlementaire et, à ce titre, étudier des questions d'intérêt international et se prononcer à leur sujet en vue de susciter une action des parlements et de leurs membres. Favoriser les contacts, la coordination et l'échange d'expériences entre parlementaires et leur donner des occasions de pratiquer la diplomatie parlementaire. Dispenser une formation au personnel qui conseille les parlements sur les questions relatives à l'UIP.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Tenir la 118 ^{ème} Assemblée au Cap avec des	Nombre de parlements représentés (120)	130 parlements représentés
débats dans trois Commissions permanentes, des réunions-débats et plusieurs autres réunions	Nombre de présidents présents (40)	51 présidents de chambres ont pris part à l'Assemblée
parallèles.	Pourcentage de femmes parmi les délégués (25 %)	28 % des délégués étaient des femmes
Tenir la 119ème Assemblée à Genève avec un	Nombre de parlements représentés (120)	134 parlements représentés
débat général, une réunion de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies et des	Nombre de présidents présents (40)	37 présidents de chambre ont pris part à l'Assemblée
réunions-débats.	Pourcentage de femmes parmi les délégués (30 %)	30 % des délégués étaient des femmes
Assistance aux Groupes géopolitiques, aux	Utilisation des services fournis aux Assemblées	En 2008, plus de 80 réunions bilatérales et réunions de groupe ont été facilitées
fédérations internationales de partis politiques dans l'organisation de leurs réunions, de contacts bilatéraux, etc.	(50 réunions bilatérales et réunions de groupe facilitées)	
Apport intellectuel des femmes parlementaires aux travaux de l'UIP.	Participation à la 13 ^{ème} Réunion des femmes parlementaires (75 parlements)	81 parlements représentés

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Séminaire d'information tenu avec succès sur la structure et le fonctionnement de l'UIP interparlementaire.	Nombre de participants (20 membres francophones)	9 personnes seulement ont pris part au séminaire d'information
Introduction de politiques soucieuses de l'environnement là où c'est possible.	Amendement à l'Accord et au Protocole avec les parlements hôtes Conseils pratiques aux parlements hôtes et aux délégués	Le texte de l'Accord et celui du Protocole ont été dûment modifiés

Division de la promotion de la démocratie

Objectif 1: Renforcer les moyens dont disposent les parlements pour s'acquitter de leurs fonctions constitutionnelles en leur fournissant une assistance technique, en organisant des séminaires régionaux de développement des capacités et en représentant l'UIP à des réunions traitant de la démocratie.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Evaluation des besoins.	Missions auprès de parlements (3)	Une évaluation des besoins a été faite en Algérie, en République démocratique du Congo, en République démocratique populaire lao et au Togo.
Conception de nouveaux projets faisant appel à des services consultatifs, prévoyant des séminaires de renforcement des capacités et un équipement de base et comportant des éléments destinés à renforcer le rôle des femmes et à défendre les droits de la personne.	Nombre d'accords conclus pour apporter l'aide au développement demandée (3)	Sierra Leone : accords conclus avec le PNUD pour l'organisation d'un atelier et de deux visites d'étude Guinée équatoriale : Accord conclu avec la délégation de la CE portant sur une deuxième phase d'assistance au Parlement Maldives : Accord conclu avec le PNUD Maldives portant sur une mission en trois étapes
Appui spécifique aux parlements, adapté au cas par cas.	Nombre de parlements aidés (3)	Togo : Séminaire sur le rôle des parlementaires Cambodge : affectation d'un expert à un séminaire d'orientation
Recrutement et présentation de consultants chargés de rendre des services consultatifs.		Thaïlande : Séminaire sur le rôle du Parlement dans l'élaboration des traités
Projets d'assistance technique à des parlements.	Projets, notamment missions de consultants, séminaires de renforcement des capacités à l'intention du personnel et des membres du parlement, détachements de personnel, voyages d'étude, etc.	Pakistan: Analyse des activités de projet Timor-Leste: 1) Atelier pour les administrateurs parlementaires, 2) Atelier de planification stratégique Emirats arabes unis: 1) Aide à l'élaboration d'un code d'éthique; 2) Atelier sur le fonctionnement des commissions, 3) Atelier sur les relations entre le Parlement et les médias
Faciliter le dialogue entre partis au Parlement dans les situations d'après conflit	Nombre de parlements ayant bénéficié d'une assistance (1)	Burundi : deux missions de bons offices

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Une base de financement plus stable pour l'UIP	Accords de financement conclus avec de nouveaux donateurs Augmentation du financement des programmes	Les arrangements prévoyant le financement d'un programme d'un montant de CHF 4,4 millions pour 2008-2010 ont été conclus avec Irish Aid, l'Agence suédoise de coopération internationale et l'Agence canadienne de développement international (ACDI). La Finlande a promis CHF 90 000 pour les programmes sur les droits de l'homme.
Extension du fichier d'experts auxquels on peut faire appel pour effectuer des missions de coopération technique.	Nombre d'experts prêts à effectuer des missions de coopération technique (200)	216 experts figurent dans le fichier du Programme de coopération technique.
Meilleure connaissance de ces activités chez les Membres de l'UIP qui manifestent davantage le désir de les soutenir.	Nombre de délégués présents à la séance d'information, tenue lors d'une Assemblée de l'UIP, sur les activités de promotion de la démocratie menées par l'UIP (200)	Aux deux Assemblées, le Conseil directeur et l'ASGP ont été tenus informés des activités entreprises pour promouvoir la démocratie. Une expertise technique a été fournie par les Parlements des pays suivants : Afrique du Sud, Australie, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Danemark, France, Irlande, Kenya, Ouganda, Royaume Uni, Suisse, Togo et Zimbabwe. Une expertise a été fournie en outre par des universités du Burkina Faso et de l'Egypte, et par Euronews.
Conscience plus vive du rôle du Parlement dans le contrôle du secteur de la sécurité et la réconciliation.	Participation aux séminaires régionaux	Douze Parlements d'Afrique australe ont pris part au Séminaire régional sur le rôle des parlements nationaux et du Forum parlementaire de la SADC pour renforcer la sécurité en Afrique australe, tenu à Luanda.
Conscience du rôle joué par l'UIP dans la promotion de la démocratie et le renforcement des parlements.	Représentation de l'UIP à des réunions sur la démocratie	L'UIP était représentée au Forum parlementaire de Vienne, aux réunions annuelles de la National Conference of State Legislatures (NCSL) à la Nouvelle-Orléans, à Wilton Park et aux consultations des donateurs.

Objectif 2: a) Favoriser par la recherche et les publications une meilleure compréhension des parlements. b) Encourager l'établissement de normes, de lignes directrices et l'inventaire des bonnes pratiques pour les parlements.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Communication d'informations sur le rôle, la structure et les méthodes de travail des parlements.	 de la Chronique des élections parlementaires du Panorama des élections législatives 	Ces trois publications sont parues à la date prévue. On a recensé 77 réponses aux demandes d'information mais le nombre réel de réponses reçues est plus élevé car l'enregistrement systématique des réponses n'a commencé qu'en août 2008. 27 des demandes (35 pour cent) venaient de parlements. Les autres sources de demandes d'informations étaient les étudiants/universitaires, les gouvernements, les organisations internationales, le public.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Mise à jour et extension de la base de données PARLINE sur les parlements nationaux. Base de données plus connue et plus largement utilisée.	Mise à jour des données contenues dans les modules Informations générales, Systèmes électoraux et dernières élections et vérification de ces données auprès des parlements Production et large diffusion d'un matériel destiné à la promotion de la base de données PARLINE	Il y a eu 100 mises à jour concernant les données sur les présidents de parlement (y compris réélections, présidences temporaires) et plus de 40 mises à jour des données sur les Secrétaires généraux. 83 parlements (44 pour cent) ont confirmé les données destinées à l'édition 2009 du Répertoire mondial des Parlements. Les résultats des élections pour les parlements/chambres élus au suffrage direct venaient de sources autorisées (commissions électorales, par exemple), de parlements ou de groupes UIP, à une exception près. Les résultats des élections au suffrage indirect ont été communiqués par des parlements. Près d'un quart des parlements ont fourni des informations complémentaires sur les élections, la loi électorale ou la composition du nouveau gouvernement.
Contribution au développement du site Web de l'UIP, en particulier pour ce qui est de la section PARLINE, des activités de promotion de la démocratie et des informations d'actualité concernant les activités de l'UIP.	Site Web de l'UIP régulièrement mis à jour	Le site Web a été régulièrement enrichi. Outre les améliorations apportées à l'interface de la base de données PARLINE, une section a été créée sur la Journée internationale de la démocratie
Acquisition d'informations capables d'aider le Secrétariat de l'UIP dans son travail.	Documentation achetée et diffusée Participation à des activités de perfectionnement	Les abonnements aux publications périodiques ont été renouvelés. Les nouveaux travaux de recherche font l'objet d'un suivi et sont portés à l'attention du Secrétariat. Des personnels du Centre de ressources documentaires ont suivi une formation à l'encadrement, à la gestion de projets ainsi qu'une formation linguistique en 2008.
Constitution d'un réseau de partenaires et d'experts.	Etroites relations de travail avec l'ASGP Relations avec des pôles de compétences	Une réunion sur le thème "Contribuer à la démocratie" a été organisée en collaboration avec l'ASGP et la Fédération internationale des Associations de bibliothécaires. Le Président de l'ASGP a été invité à participer à un séminaire de formation sur les outils d'auto-évaluation des parlements mis au point par l'UIP.
Poursuite du travail sur la base du guide Parlement et démocratie au XXI ^{ème} siècle.	Plusieurs traductions et large diffusion du Guide Questionnaire d'auto-évaluation utilisé dans les parlements Participation aux efforts normatifs internationaux Commencement des travaux sur le thème de recherche de 2009, "l'accessibilité"	Ce guide a été traduit en serbe. La traduction en somali est en cours. La publication "Evaluer le Parlement : outils d'auto-évaluation à l'intention des parlements" a paru et un séminaire de formation pour les facilitateurs s'est tenu ensuite. L'UIP a prêté son concours à deux auto-évaluations en Sierra Leone et au Rwanda. L'UIP a participé à un atelier international sur l'évaluation parlementaire et les indicateurs de performance et est désormais membre d'un groupe de travail sur les méthodes d'évaluation parlementaire. Les travaux de recherche sur l' "accessibilité" ont été reportés au profit du suivi des outils d'auto-évaluation.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Recherche sur la représentation des minorités et des populations autochtones dans les parlements.	Questionnaire envoyé à tous les parlements (60 réponses)	Le questionnaire a été envoyé aux parlements en janvier 2009.
Révision des programmes d'initiation et de perfectionnement pour parlementaires.	Données recueillies et affichées en ligne (60 parlements) Articles dans des revues spécialisées (3)	Des données ont été reçues de 48 chambres et de 85 parlementaires. Des articles ont été publiés dans <i>Commonwealth Innovations</i> et présentés au huitième Atelier de spécialistes des parlements et de parlementaires. Des articles ont été soumis pour publication dans <i>The Parliamentarian</i> et dans le <i>Journal of Legislative Studies</i> .
Soutien au Centre mondial sur les TIC au Parlement.	Apport fourni en temps utile à toutes les activités du Centre mondial Participation à l'établissement d'un rapport mondial sur les TIC au Parlement	Le rapport mondial 2008 sur l'e-Parlement a été publié. On y trouve des données communiquées par 105 assemblées législatives.

Objectif 3: a) Défendre les droits de l'homme des parlementaires; aider les parlements à faire des droits de l'homme une réalité pour chacun; b) sensibiliser les esprits à l'importance du rôle de gardien des droits de l'homme que jouent les parlements et faire connaître les activités de défense des droits de l'homme de l'UIP.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Bon fonctionnement du Comité des droits de	Nombre de sessions (4)	Le Comité a tenu quatre sessions ordinaires.
l'homme des parlementaires.	Rapports et décisions adoptées par le Comité et le Conseil directeur (100 %)	Toutes les décisions du Comité ont été adoptées par le Conseil directeur.
	Nombre de dossiers clos en raison d'un règlement satisfaisant des cas	Douze cas concernant 48 parlementaires ont été clos.
	Nombre de mesures de suivi signalées par les Membres	Deux actions de suivi ont été signalées.
Instruction de violations spécifiques des droits de l'homme sur la base d'allégations.	Rapports de mission fournissant des informations de première main sur la situation des parlementaires concernés (2)	Deux missions ont été entreprises.
Observation de procès de parlementaires.	Rapports de procès (2)	Deux procès ont été observés.
Actualisation constante de la base de données sur les instances parlementaires des droits de l'homme.	Nombre d'entrées nouvelles dans la base de données	La base de données a été mise à jour dès réception d'informations provenant de Parlements membres.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, Amnesty International et d'autres organismes soucieux des droits de l'homme pour défendre des intérêts communs.	Mention des parlements et de l'UIP dans les documents pertinents des Nations Unies et d'autres organisations Nombre de parlements représentés au Conseil des droits de l'homme de l'ONU (10)	Participation de l'UIP à trois réunions organisées par le HCR Aucune information connue sur le nombre de parlements représentés.
Maintien de la visibilité de l'UIP dans d'autres organes compétents pour les droits de l'homme, et travail en réseau avec eux.	Participation à l'assemblée annuelle de la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et rencontre avec les organisations de défense des droits de l'homme établies à Londres	Réunions à Genève avec des représentants de la FIDH et d'autres ONG travaillant à la défense des droits de l'homme; coopération régulière avec Human Rights Watch, Amnesty International et autres ONG de défense des droits de l'homme.
Activités tendant à renforcer le rôle des parlements dans la défense des droits de l'homme.	Séminaire thématique international pour les instances parlementaires des droits de l'homme Séminaires sur les organes conventionnels (3)	95 parlementaires de 37 pays et cinq observateurs ont assisté au séminaire régional en Afrique francophone. Sept séminaires nationaux
Promotion des organes conventionnels des droits de l'homme en Afrique francophone.	Nombre de débats parlementaires sur les Traités relatifs aux droits de l'homme Ratification et mise en œuvre des recommandations des organes conventionnels des droits de l'homme (1 parlement)	Dans tous les parlements membres Dans trois parlements membres

Objectif 4: a) Œuvrer pour une plus large participation des femmes aux élections, favoriser un partenariat entre hommes et femmes dans les parlements nationaux, sensibiliser les parlementaires aux questions de parité et renforcer les moyens dont disposent les femmes parlementaires pour influer sur les travaux du parlement; b) Appeler l'attention sur les femmes en politique et faire connaître la situation des femmes dans les parlements nationaux; c) aux Assemblées de l'UIP, favoriser les échanges de vues entre femmes parlementaires, coordonner leur apport aux résolutions de l'Assemblée et promouvoir le dialogue entre hommes et femmes.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Organisation des sessions de la Réunion des femmes parlementaires, du Comité de coordination des femmes parlementaires et du Groupe de partenariat entre hommes et femmes. Débat sur "Les femmes et les médias".	Nombre d'amendements adoptés aux projets de résolution (4) Participation Nombre de participants ventilés par sexe	116 femmes et 26 hommes de 79 pays ont pris part à la Réunion annuelle des Femmes parlementaires. Plus de la moitié des amendements qu'ils ont proposés ont été adoptés. Le Comité de coordination des Femmes parlementaires s'est réuni aux deux Assemblées en 2008. Le Groupe du Partenariat s'est également réuni à deux reprises et il a tenu des auditions avec les délégations de l'Arabie saoudite, du Koweït et la Papouasie-Nouvelle Guinée. Une réunion-débat s'est tenue sur le thème "Les femmes et les médias" à la 118ème Assemblée.
Apport au processus de prise de décision de l'ONU sur les questions de parité par des manifestations organisées à l'occasion de la 52ème session de la Commission de la condition de la femme.	Nombre de participantes	140 personnes (65 % de femmes) ont pris part à une discussion organisée par l'UIP et la Division de la promotion de la femme (ONU) lors de la session de la Commission sur la condition de la femme. Les conclusions du débat sur le financement des activités en faveur de l'égalité des hommes et des femmes ont été présentées à la session plénière de la Commission. L'UIP a pris part à des réunions officielles pour célébrer la Journée internationale de la femme et a, en coopération avec UNIFEM, organisé un débat sur le thème "Responsabilité politique envers les femmes : le rôle des femmes en politique".
Séminaire technique d'une journée sur les mécanismes de communication des rapports et la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW) et de son protocole facultatif.	Nombre de participants (70) Nombre de pays représentés (40)	120 personnes (68 % de femmes) de 49 pays ont pris part à un séminaire organisé par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) portant sur les lois discriminatoires envers les femmes et sur le contrôle de l'application de la Convention.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Données statistiques sur les femmes dans les site Web Données et statistiques utilisé processus des Objectifs du M le développement et le rappo	Exactitude des informations données sur le	Les données sur les femmes dans les parlements sont actualisées tous les mois. L'UIP est la principale source des données sur les femmes dans les parlements qui sont utilisées dans le processus OMD et dans le Rapport du PNUD sur le développement humain. L'Enquête sur l'égalité en politique, publiée en anglais, espagnol et français, a fait l'objet de demandes d'exemplaires supplémentaires, particulièrement de la part de parlements
		francophones. Des réunions se sont tenues en Turquie et à New York pour lancer cette publication. Plus de 140 demandes directes de publications sur les femmes en politique ont été reçues.
Actualisation de la base de données sur les commissions parlementaires compétentes pour les questions de parité et la condition de la femme.	Nombre de dossiers vérifiés et actualisés (80 %) Nombre d'entrées nouvelles (20)	On trouve dans la base de données en ligne des informations mises à jour sur 90 commissions de 79 pays. Les données reçues à la troisième Conférence des commissions parlementaires compétentes pour les questions de parité et la condition de la femme sont en cours de traitement et seront publiées début 2009.
		Des travaux de recherche complémentaires ont été entrepris sur les groupes parlementaires de femmes.
Publication de l'analyse annuelle des résultats obtenus par les femmes lors des élections de 2007.	Date de publication (le 31 mars)	L'analyse sur les femmes au Parlement, publiée le 8 mars 2008, a fait l'objet d'une très large couverture médiatique.
Actualisation et élargissement de la base de données bibliographiques sur les femmes en politique.	Nombre de références bibliographiques (2900)	La base de données, l'une des sections les plus consultées du site web de l'UIP, contient 3 167 références (soit une augmentation de 13 % par rapport à 2007).
	Nombre de recherches effectuées (10 000)	
Nouvelle édition d'une carte sur les femmes en politique renseignant sur les femmes dans l'Exécutif et au parlement.	Date de publication (mars 2008)	L'édition 2008 de la Carte UIP-UNDAW sur les femmes en politique a été publiée en mars 2008 en six langues.
Actualisation et développement du site Web iKNOW Politics.	Nombre de visites Nombre de groupes de discussion	Le site web de iKNOW Politics a été lancé en 2007 et, à janvier 2009, il avait enregistré plus de 32 million de visites. 35 cercles de discussion se sont tenus en 2008. Le site web est aujourd'hui trilingue : anglais, espagnol et français.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Au Burundi, développement des compétences des femmes parlementaires, action du Parlement burundais sur les droits de femmes et l'égalité entre les sexes, et dialogue entre les femmes parlementaires et la société civile.	Débats et décisions parlementaires ayant trait aux femmes (1) Femmes parlementaires recevant une formation (80 %) Propositions de loi présentées par des femmes parlementaires (1) Réunions de femmes parlementaires (4)	Deux séminaires nationaux de formation à l'intention des parlementaires se sont tenus sur la question des budgets et du genre et sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes. Des femmes parlementaires se sont réunies à deux reprises durant l'année avec des organisations de la société civile travaillant sur les questions de genre. L'AFEPABU (Association des femmes parlementaires du Burundi) a bénéficié d'un appui organisationnel, technique et financier. Toutes les femmes parlementaires ont bénéficié d'une formation en matière d'expression publique et d'élaboration des lois.

Objectif 5: Promouvoir le respect du droit international humanitaire et encourager le volontariat.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Enquête sur les bonnes pratiques s'agissant du volontariat dans la législation.	Date de publication (le 31 décembre)	Enquête non réalisée faute de financement pour le projet dans son ensemble. Des discussions sont en cours avec les partenaires pour fixer un nouveau calendrier à ce projet.

Objectif 6: Distribuer des informations aux parlementaires sur les droits de l'enfant et les obstacles à la jouissance de ces droits et encourager les parlements à agir pour les promouvoir et les faire respecter.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Réunion-débat à la 118ème Assemblée sur une question relative aux droits de l'enfant.	Satisfaction des participants exprimée dans les réponses au questionnaire distribué à la sortie (satisfaisant ou très satisfaisant)	Une réunion-débat très suivie sur le thème Conduire le changement pour le bien des mères, des nouveau-nés et des enfants a été organisée avec l'UNICEF à l'Assemblée. Une séance spéciale destinée aux parlementaires s'est tenue durant la Conférence Compte à rebours 2015, après l'Assemblée.
Séminaire régional pour les parlementaires sur la protection de l'enfance.		Le Parlement albanais a accueilli un séminaire régional sur le thème : Elaborer un cadre de protection pour l'enfance : le rôle des parlementaires dans la prévention de l'exploitation sexuelle des enfants et des adolescents et la lutte contre ce phénomène, tenu sous les auspices de l'UIP et de l'UNICEF.

Division des relations extérieures

Objectif 1: Consolider les relations avec les Nations Unies et exploiter de nouvelles possibilités de coopération; b) amplifier la voix de l'UIP à l'ONU et rendre plus sensible la présence politique de l'UIP à l'ONU.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Consolider les mécanismes de consultation et de coordination entre l'UIP et l'ONU, notamment le nouveau Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies.	Réunion de coordination de haut niveau avec des représentants de l'ONU sur un plan d'action conjoint ONU-UIP préludant à de nouvelles initiatives (1 ou plus)	Le Président de l'UIP et les Membres du Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies ont rencontré des ambassadeurs et de hauts responsables de l'ONU.
	nourones madares (r od pras)	L'Assemblée générale a approuvé une proposition visant à ce que soit instauré un échange annuel régulier entre les dirigeants de l'UIP et le Conseil des chefs de Secrétariat des organismes des Nations Unies.
Contribution mesurable de l'UIP au processus de revitalisation de l'Assemblée générale des Nations Unies, comme prévu au para. 4 de la résolution 61/6 de l'ONU.	Débat thématique informel à l'occasion de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les bonnes pratiques favorisant la réforme législative et la revitalisation (80 personnes)	L'Assemblée générale a tenu un débat général sur le thème "Démocratisation de l'Organisation des Nations Unies". L'UIP et l'Office du Président de l'Assemblée générale ont tenu une réunion avec les législateurs présents dans les délégations de haut niveau de leurs pays à l'ONU.
Renforcer la contribution de l'UIP aux travaux de la Commission de la consolidation de la paix comme prévu au para. 4 de la résolution 61/6 de l'ONU.	Exemples d'apport direct de l'UIP dans les deux pays envisagés par la Commission – le Burundi et la Sierra Leone Une réunion thématique à l'occasion de la	Les rapports annuels de l'ONU sur la consolidation de la paix au Burundi et en Sierra Leone ont mis en lumière le rôle du Parlement dans ce processus et comportaient des programmes et initiatives visant à renforcer les moyens des instances législatives.
	session de la Commission mettant en lumière les bonnes pratiques et les recommandations dans le domaine de la démocratie parlementaire	La réunion-débat organisée par l'UIP et la Commission de consolidation de la paix sur le thème "Parlements, consolidation de la paix et réconciliation" a suscité un débat de qualité, une participation nombreuse et un compte rendu dans le rapport annuel de la Commission.
Commencer à jouer un rôle actif de soutien auprès du Conseil économique et social de l'ONU comme prévu au para. 4 de la résolution 61/6 de l'ONU.	Recherche pour l'UIP d'un mode de participation approprié au nouveau Forum de la coopération au développement du Conseil économique et social	Rôle utile joué par l'UIP, comme prévu, lors de la première session officielle du Forum pour la coopération en matière de développement (DCF) en 2008. La résolution 63/24 de l'Assemblée générale des Nations Unies souligne expressément l'apport utile de l'UIP à la définition de l'ordre du jour du Forum et de ses modalités de fonctionnement.
Continuer à faire de l'Audition parlementaire annuelle une réunion conjointe ONU-UIP conformément au para. 7 de la résolution 61/6 de l'ONU.	Bons résultats de l'Audition, à laquelle représentants de l'ONU et parlementaires sont plus nombreux à assister	Plus de 250 personnes ont assisté à l'Audition parlementaire annuelle durant laquelle le Président de l'UIP et le Président de l'Assemblée générale des Nations Unies ont pris la parole. Le rapport de cette audition a été publié en tant que document officiel de l'ONU dans les six langues officielles.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Améliorer le système par lequel les parlements nationaux sont informés des principaux processus en rapport avec l'ONU.	Nombre de rapports présentés pour examen par des parlements nationaux sur des questions d'importance mondiale	Communications adressées aux parlements nationaux sur une série de questions dont la réforme de l'ONU et la cohérence du système onusien, la crise financière mondiale et les changements climatiques. Rapports des réunions parlementaires à l'ONU (Auditions, Forum des parties prenantes au DCF, Réunion de haut niveau sur le VIH/sida, etc.), distribués directement aux parlementaires participants.
Participer aux réunions de l'ONU – recenser les questions que l'UIP connaît bien et sur lesquelles elle dispose d'un avantage comparé, et faire en sorte qu'elle soit suffisamment représentée aux réunions de l'ONU où ces questions sont discutées.	Interventions, lors de réunions de l'ONU, de représentants de l'UIP mettant en lumière les activités et l'expérience de l'UIP (10) Positions de l'UIP reprises dans des résolutions et des rapports de l'ONU, en particulier ceux qui ont trait à la réforme de l'ONU et aux relations avec les parlements et leurs membres (au moins quatre références)	Au moins 20 interventions prononcées à des réunions ONU. Les rapports et résolutions des Nations Unies sur les changements climatiques, les pays les moins avancés, la consolidation de la paix, le VIH/sida, la protection de l'enfance, l'émancipation des femmes et la coopération avec l'ONU comportaient des références au rôle des parlements nationaux et de l'UIP.
Améliorer le dialogue avec les missions auprès de l'ONU pour familiariser l'ONU avec le travail des Commissions de l'UIP et créer des occasions d'échanges d'informations ciblées.	Participation régulière de rapporteurs des Commissions de l'UIP aux réunions et processus de l'ONU (au moins une visite au Siège de l'ONU)	Le rapporteur de l'UIP sur le désarmement et la non-prolifération nucléaires s'est rendu au Siège de l'ONU à New York pour des discussions avec des responsables et experts onusiens.
Tenir trois réunions parlementaires spécialisées à l'ONU sur des thèmes prioritaires à l'ordre du jour onusien	Participation de parlementaires membres des Commissions parlementaires compétentes; impact sur le processus onusien en soi.	Réunions parlementaires spécialisées tenues à l'occasion du Forum mondial sur la traite des personnes (Vienne), de la Réunion de haut niveau des Nations Unies sur le sida (New York), et la Conférence internationale sur le financement du développement (Doha).
		Deux réunions parlementaires destinées au public onusien plus général ont été organisées sur les parlements, la consolidation de la paix et la réconciliation, et sur le regard parlementaire sur la réforme du fonctionnement du système onusien.
		Ces réunions ont suscité une bonne participation et ont eu un impact positif sur les processus onusiens pertinents ainsi qu'il ressort des rapports sur ces réunions et des commentaires reçus.

Objectif 2: Renforcer la capacité de Membres de Commissions parlementaires permanentes et spécialisées à traiter des questions du commerce international et organiser une session annuelle de la conférence parlementaire sur l'OMC où ils puissent débattre, échanger leurs expériences et apporter leur contribution aux travaux de l'OMC sur les questions du commerce international.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
parlementaire sur l'OMC et deux réunions de son	réunion et nombre des parlements qu'ils	Toutes les réunions se sont tenues comme prévu. La session annuelle de la Conférence a réuni 430 participants et observateurs de 87 pays et 13 organisations internationales, dont 245 parlementaires. Y ont participé en outre les représentants des gouvernements de 34 Etats souverains membres de l'OMC.

Objectif 3: Tisser de nouveaux liens pour établir une communication régulière avec les membres du Congrès des Etats-Unis.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Amener le Congrès des Etats-Unis à s'intéresser et à participer davantage aux travaux de l'UIP.	Manifestations organisées par l'UIP au Capitole des Etats-Unis à Washington et mettant en lumière les travaux réalisés par l'UIP pendant l'année (2)	Deux réunions ont été organisées au Capitole : une sur les femmes et la politique et l'autre, dans le contexte de la Journée internationale de la démocratie, sur les droits de l'homme des parlementaires.
	Augmentation du nombre de sénateurs et de représentants des Etats-Unis ayant une connaissance directe de l'UIP et une bonne compréhension de ses activités (contact direct avec 25 nouveaux sénateurs et représentants) Des membres du Congrès des Etats-Unis associés à des réunions ou à des publications de l'UIP Progrès mesurables réalisés concernant le maintien de la question de la réaffiliation des Etats-Unis à l'UIP à l'ordre du jour de la direction du Congrès	Contacts pris directement avec plus de 30 nouveaux sénateurs et représentants Participation du Président de la sous-Commission de la Chambre des Représentants sur l'Afrique et la santé dans le monde à l'ouverture de la 118ème Assemblée de l'UIP au Cap. Participation du Congrès des Etats-Unis à la réunion parlementaire internationale sur le sida (New York) et à des réunions tenues par l'UIP à Washington. Dialogue régulier et échange de correspondance suivi avec la Présidente de la Chambre et avec le Président de la Commission des Affaires étrangères; progrès accomplis dans la validation d'une délégation américaine officielle et bipartite à la 120ème Assemblée de l'UIP à Addis-Abeba et rapport au Congrès sur la question de la réaffiliation.

Objectif 4 : Etablir des relations actives avec des fondations et des cellules de réflexion qui puissent financer les activités de l'UIP.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
·	· ·	Discussions avec la <i>Brookings Institution</i> et l'Université de Berne à propos de la réalisation d'un guide et de la mise en place d'une formation sur la question des personnes déplacées.
	Participation de l'UIP à des réunions et à des initiatives de fondations et de cellules de réflexion de premier plan (2 réunions)	Participation de l'UIP à des réunions organisées par le World Policy Institute (New York) et au séminaire annuel du Bureau international de la Paix (Copenhague).

Objectif 5 : Faire en sorte que l'UIP jouisse d'une plus grande notoriété dans les parlements, auprès des gouvernements et du grand public. Diffuser des informations exactes et d'actualité sur les parlements et les processus parlementaires.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Stratégie de communication.	Objectifs de communication, programme de travail pluriannuel, indicateurs de succès	Un consultant a été chargé d'une évaluation de l'organisation du service d'information de l'UIP.
Communication directe accrue avec l'ensemble des milieux parlementaires.	Elargissement du lectorat de l'e-Bulletin (cinq numéros, 3 000 abonnés)	Cinq numéros, 3 000 abonnés
	Publication et distribution du <i>Monde des Parlements</i> (quatre numéros)	Quatre numéros publiés, avec un tirage de 4 200 exemplaires
	Distribution plus large des publications et des communiqués de presse relatifs à des manifestations importantes de l'UIP.	Les publications de l'UIP sont désormais distribuées officiellement à l'ONU
	Production de matériel vidéo à l'occasion de la Journée internationale de la femme	
Les médias font écho aux réunions et activités de l'UIP.	Nombre de conférences de presse, de points de presse et d'interviews (10) Nombre de mentions faites de l'UIP dans les grands journaux et sur les principales stations de radio et chaînes de télévision (10) Stand d'information et exposition aux Assemblées de l'UIP Journée "portes ouvertes" au Siège de l'UIP (50 visteurs)	Six conférences de presse ont été organisées durant l'Assemblée tenue au Cap. Deux conférences de presse ont été organisées pour les réunions parlementaires tenues aux Nations Unies. Des représentants de l'UIP ont donné de nombreuses interviews lors d'autres réunions UIP durant l'année et 40 communiqués de presse ont été publiés. Selon Meltwater News, il y a des références quotidiennes à l'UIP dans les médias en ligne. A l'Assemblée tenue au Cap, on a organisé une exposition intitulée "Femmes en politique" et à l'Assemblée tenue à Genève une exposition de dessins satiriques sur le thème de la liberté d'expression, qui avait été présentée initialement à la Maison des Parlements à l'occasion de la Journée internationale de la démocratie.
		La Journée internationale de la démocratie tenue à la Maison des Parlements a attiré quelque 80 personnes (diplomates, représentants de la société civile, étudiants et journalistes).

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
La contribution de l'UIP au renforcement de la présence et du rôle des femmes en politique est mise en lumière.	Manifestations lors de la Journée internationale de la femme avec communiqué de presse, conférence de presse et présentation à New York et à Genève de la carte, de l'étude et des statistiques sur <i>Les femmes en politique</i> Communiqués de presse sur les femmes dans les parlements et les questions de parité entre les sexes Vidéo soulignant le rôle des parlementaires dans la lutte contre les mutilations génitales féminines (MGF)	Deux communiqués de presse ont été publiés. Une conférence de presse a été organisée à New York au Siège de l'ONU pour lancer la carte intitulée "Femmes en politique 2008". Une exposition intitulée "Femmes en politique" a été organisée au Palais des Nations à Genève. Des communiqués de presse ont été publiés à l'occasion de la Journée internationale de tolérance zéro pour les MGF et pour la troisième Conférence régionale pour les femmes parlementaires et les femmes à des postes de décision des Etats du Conseil de coopération du Golfe (CCG) à Oman. Un B-roll, réalisé pour la Journée internationale de tolérance zéro pour les MGF, a été diffusé par l'UER-Eurovision.

Objectif 6 : Donner une orientation générale au développement du site Web de l'UIP.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Le site est plus attrayant et ses pages plus faciles d'accès pour les utilisateurs – parlementaires, personnel des parlements, politologues et grand public.	Nombre de visites en hausse, réactions positives de la part des utilisateurs (20 % croissance) La conception de la page d'accueil du site est revue, ainsi que celle d'autres sections dont le contenu et la présentation graphique sont dépassés La recherche d'informations sur le site est facilitée	Croissance de 36,5 % Trois nouvelles sections ont été ajoutées et la présentation de nombreuses autres sections a été renouvelée. Des améliorations fonctionnelles ont été apportées à plusieurs centaines de pages, dont la base de données PARLINE dans son ensemble. Travail en cours
Application du concept de marque proposé dans le rapport Saatchi & Saatchi, par des moyens spécifiques au site Web.	Intégration d'éléments graphiques et de textes correspondant au concept de marque	Travail en cours
Le fonctionnement de l'UIP est compréhensible pour le grand public.	Meilleur usage fait des illustrations, des photos et des graphiques et développement d'une section du site consacrée aux "questions fréquemment posées" Couverture complète de tous les domaines d'activité de l'UIP, traditionnels et récents	Travail en cours. Exemple type : la page nouvelle "Dix choses que vous devriez savoir sur la démocratie" (http://www.ipu.org/dem-f/idd/ten.htm). Progression du contenu graphique Nouvelles sections créées : finances et administration, Journée Internationale de la démocratie, représentation des minorités

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
fonctionnelles.	et des pages de résultat des recherches, en particulier pour permettre une analyse	Les conditions d'utilisation de PARLINE ont été très largement améliorées. La conception de l'interface et des pages de données a été entièrement renouvelée. Des options d'analyse comparée ont été ajoutées. (voir http://www.ipu.org/parline-f/modules.asp).

Division des services administratifs

Objectif 1: Veiller à l'efficacité de la gestion des ressources humaines afin que le Secrétariat réponde aux plus hautes exigences en matière d'efficacité, de compétence et d'intégrité et afin d'accroître la productivité des employés et de contribuer à leur plan de carrière, en particulier à celui des femmes.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Politiques justes et équitables concernant le personnel.	Parution d'un manuel complet à l'usage du personnel (30 juin 2008)	De nouvelles circulaires administratives détaillées ont été établies sur 1) les déplacements officiels, et 2) la gestion de la performance.
Secrétariat doté d'un personnel compétent recruté sur la base du mérite.	Ouverture des postes à une concurrence effective et équitable, s'exerçant dans un délai raisonnable (4 mois maximum) Plans de remplacement pour tous les membres du personnel partant à la retraite	Quatre avis de vacance de poste ont été diffusés au niveau international et un avis de vacance de poste au niveau local. Un recrutement sur concours a été annulé. Deux postes ont été pourvus dans le délai de quatre mois. Deux recrutements sur concours se poursuivent. Le Comité exécutif a approuvé la procédure d'élection au poste de Secrétaire général. Deux membres du personnel en instance de retraite sont en cours de remplacement.
Secrétariat représentatif des Membres.	Représentation des sexes, des races et de groupes ethniques	Le pourcentage de femmes au Secrétariat a progressé. Il n'y a pas eu de changement dans l'équilibre racial ou ethnique du Secrétariat.
Formation des membres du personnel pour améliorer leur employabilité et faciliter l'évolution de leur carrière.	Nombre de membres du personnel suivant une formation en cours d'emploi ou s'inscrivant dans un plan de carrière, et de femmes suivant une formation d'encadrement (50 % de membres du personnel suivant une formation, y compris au moins 1 femme suivant une formation d'encadrement,	24 membres du personnel (60 %) ont participé à des formations, dont quatre femmes à une formation au leadership.

Objectif 2 : Faciliter les délibérations et la prise de décision sur les questions financières et assurer une gestion rigoureuse des finances – qui comprend aussi la planification, la rédaction des rapports et les contrôles internes – pour l'UIP, la Caisse des pensions du personnel et les institutions de financement de tierces parties.

- 38 -

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Production d'un manuel pratique sur les procédures financières aboutissant à une meilleure observation des règles financières.	Moins d'erreurs commises dans l'attribution des dépenses aux postes budgétaires, meilleur codage des comptes, procédures mieux respectées (moins que 1 %)	Le codage et la vérification se sont améliorés si bien que l'on a détecté très peu d'erreurs d'attribution de dépenses. Divers éléments permettent d'affirmer que les règles de gestion financière sont mieux suivies.
Budget et états financiers clairs, concis et exacts.	Echos positifs des Membres sur la présentation du budget et des états financiers	Le Conseil directeur a employé des expressions comme "plus clair", "plus détaillé", "plus transparent", et "plus réaliste" pour décrire le budget et les états financiers.
Le document du budget témoigne d'un souci d'équité entre les sexes.	Nombre de mentions faites des femmes (plus que 50)	On trouve dans le budget 2009 64 références au "genre" et 98 références aux "femmes".
Bonne exécution du budget.	Ecarts entre les dépenses et les prévisions budgétaires	Aucun écart inexpliqué notable
Etablissement d'un rapport financier exact dans les délais prescrits et conformité totale au Règlement financier.	Avis positif des vérificateurs internes et extérieur	Aucune réserve émise par les vérificateurs
Fonctionnement efficace et à bon prix, avec les sommes à recevoir encaissées et investies et les factures réglées à temps.	Possibilités d'économie repérées (CHF 50 000) Meilleur rendement du fonds de roulement (3 %)	Des soumissions ont été obtenues pour les assurances, ce qui s'est traduit par des économies importantes en aval. Le rendement du Fond de roulement n'a pas dépassé 1,3 %.
Achat des biens et des services suivant une procédure équitable et compétitive qui assure à l'UIP le meilleur rapport qualité-prix.	Proportion des contrats passés après appel d'offres (50 % au-dessus CHF 5 000)	Un système de contrôle a été mis en place. Sur 91 achats d'un montant supérieur à CHF 5 000, 46 ont été faits après appel d'offres.

Objectif 3: Doter tous les membres du personnel de l'UIP d'un espace de travail fonctionnel, avec un mobilier et un matériel de bureau adéquats, des fournitures et un équipement donnant accès aux technologies modernes d'information et de communication.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Veiller au bon état et à l'entretien des locaux du Siège et du parc et gérer l'utilisation de la salle de conférence, notamment en la louant à des tiers à des conditions propres à assurer à l'UIP le recouvrement intégral de ses frais.	Utilisation de la salle de conférence (50 %) Recettes provenant de la location (CHF 10 000) Prestige aux yeux de la population	Le taux d'utilisation de la salle de conférence est de 15 %. Les recettes provenant de la location s'élèvent à CHF 3 000. Le terrain qui entoure le bâtiment a été réaménagé pour préserver la bonne image de l'UIP aux yeux de la population locale.
Améliorer la distribution et la circulation du courrier.	Moins de photocopies (moins 10 %)	Il n'y a pas eu d'évolution significative du volume des photocopies – 2,7 millions de copies ont été faites contre 2,8 millions durant l'exercice précédent.
Reproduction et distribution de documents aux assemblées et tout au long de l'année.	Production et distribution en temps utile	Le délai moyen de production et de distribution était inférieur à une semaine, ce qui est égal ou supérieur aux normes applicables.
Réduction quantifiable de l'impact du fonctionnement sur l'environnement.	Achats de crédits compensatoires des émissions de carbone (100 %) Provenance du matériel et des fournitures choisies en fonction de critères (60 %) écologiques Système permettant de cesser à terme de distribuer des rapports imprimés (20 %)	Les voyages officiels financés au titre du budget ordinaire ont produit des émissions estimées à 866 tonnes de CO2e (équivalent gaz carbonique). Une somme de CHF 46 200 a été provisionnée pour compenser ces émissions. Les déplacements officiels financés par des contributions volontaires ont produit une quantité similaire de gaz à effet de serre. Il n'a pas été possible de quantifier les matériaux et fournitures provenant de sources durables. Toutefois, tout le papier utilisé par l'UIP, par exemple, provient de sources durables. L'UIP continue à distribuer des copies papier de ses rapports à tous les Parlements membres

Subventions et constitution de réserves

Objectif 1: Constituer des réserves suffisantes pour faire face au passif futur et payer les subventions approuvées par le Conseil de direction.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Réserve suffisante pour les créances douteuses.	Comptes équilibrés en fin d'exercice	Le solde de fin d'exercice était plus élevé que le montant estimatif des créances douteuses.
,	Comptes équilibrés en fin d'exercice (CHF 110 000)	Le solde de fin d'exercice s'élevait à CHF 97 694.

Réalisations attendues	Indicateurs de réussite/(Objectif)	Résultats obtenus
Subvention de base à l'Association des Secrétaires généraux des parlements.	Rapport annuel	Fonctionnement normal de l'ASGP
Compensation des émissions de CO2 produites par les voyages du personnel.		Des fonds pour la compensation de CO_2 ont été affectés à un compte de réserve mais aucun certificat n'a été obtenu ou émis.